Pourquoi nous présentons-nous aux élections de la Commission Médicale d'Etablissement de notre Groupe Hospitalier en 2019 ?

Nous sommes des praticiens de divers sites de ce nouveau megaGHU, attachés aux valeurs de l'hôpital public : égalité d'accès et qualité des soins, participation des soignants aux prises de décisions.

Ce que nous voulons défendre en CME

L'accessibilité et la qualité des soins

La prise en charge des patients doit rester au centre des préoccupations médicales.

Les besoins de soins doivent guider nos décisions. Ainsi, la recherche permanente d'une augmentation de l'activité dans une vision purement comptable n'est pas médicalement pertinente.

Avec un objectif constant de qualité, nous défendons le principe du juste soin au juste coût. Mais les effectifs médicaux et paramédicaux, les matériels, les capacités d'hospitalisation doivent permettre de répondre aux besoins ; il n'est plus possible d'attribuer les difficultés rencontrées à de simples problèmes d'organisation.

Nous défendons les principes d'un autre « management » axé sur le collectif, le travail en équipe et la qualité de vie au travail

Participation active aux prises de décisions, en étant informés et consultés sur les décisions importantes concernant la communauté hospitalière (médecins et paramédicaux).

Redonner un sens au travail en équipe en renforçant, au sein des services, la cohésion entre équipes médicales et paramédicales.

Nous proposons que l'ensemble des personnels des services soient impliqués dans la rédaction finale et l'évaluation des projets médicaux des services et des DMU tous les 4 ans. Nous serons particulièrement vigilants sur les conséquences des modifications structurelles actuelles (GHU, DMU) tant sur les conditions de travail des personnels que sur la qualité des soins.

Nous avons activement participé aux Commissions Vie Hospitalière Locale et Centrale, ce qui a permis l'élaboration du plan ressources humaines pour le personnel médical (RHPM), qui devrait encadrer la vie des services, les relations avec la hiérarchie et la résolution des conflits ou des situations de souffrance professionnels. Il faut maintenant travailler à son application effective, il reste beaucoup à faire pour passer des mots aux actes.

L'amélioration de la **qualité de vie au travail** des personnels est un enjeu crucial pour l'institution. L'attractivité et la fidélisation des médecins et des paramédicaux passent par le respect du service rendu et la constitution d'équipes stables, soudées, prenant plaisir à travailler ensemble.

Les commissions médicales doivent être des lieux de propositions où la construction collective remplace les intérêts partisans et les décisions arbitraires afin de promouvoir et de pérenniser un service public hospitalier de qualité.

Election collège 1

Rémi Flicoteaux (SLS/LRB) Romain Sicot (SLS/LRB)